

-- En date de : **Ven 28.10.11, bernard de vos** <bernard.devos@cfwb.be> a écrit :

De: bernard de vos <bernard.devos@cfwb.be>

Objet: Envoi d'e-mails: premier para.doc

À: pedagogienomade@yahoo.fr

Date: Vendredi 28 octobre 2011, 8h05

Puisqu'on le cite souvent et que la presse en dispose, voici la seule lettre adressée par moi à la Ministre. Je viens de la relire et je n'y changerais rien. Juste j'aurais mis un "ou" à la place d'une virgule dans la phrase, désormais célèbre des "violences agies, dites ou suggérées"... Bonne journée

Sent via BlackBerry offered by Proximus

Texte de la lettre attaché à l'email ci-dessus :

Bruxelles, le 16 octobre 2011

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs semaines, et plus particulièrement au cours de ces dernières 48 heures, je suis interpellé par plusieurs élèves et parents d'élèves scolarisés au sein du projet expérimental « Pédagogie Nomade » à Limerlée.

Les différents messages qui me sont adressés font état d'une situation particulièrement difficile et délétère au sein de l'institution. Le motif des débats très houleux tourne principalement autour de la cooptation et la nomination d'un professeur en charge du cours de français.

Outre que cette question semble relever exclusivement de l'équipe pédagogique et ne concerner, ni directement ni indirectement, l'Assemblée Générale (dont les élèves sont membres), le climat dans lequel se déroulent ces débats paraît singulièrement lourd à supporter pour des élèves dont la fragilité est parfois à l'origine de l'inscription à Pédagogie Nomade. Plusieurs témoignages convergents font état de réunions particulièrement longues et éprouvantes, d'agressivité, de moqueries et de manque d'un respect élémentaire dont plusieurs élèves seraient victimes. L'enseignement ne serait par ailleurs plus assuré, ou en partie seulement.

Tout en réitérant ma profonde conviction que le type de projet développé à Limerlée garde tout son intérêt dans le paysage scolaire actuel, je me garde bien de formuler quelque avis sur le différent qui oppose actuellement les professeurs en cause, le pouvoir politique que vous représentez et votre administration.

Mon inquiétude est cependant très vive à l'écoute et à la lecture des témoignages reçus qui témoignent sans conteste d'une évidente souffrance. Ceux-ci indiquent que plusieurs droits reconnus par la Convention Internationale des droits de l'Enfant ne semblent plus aujourd'hui respectés (Dont l'Intérêt supérieur de l'enfant, le droit à l'éducation, le droit à l'expression). La relation qui m'est faite laisse par ailleurs craindre l'exercice de violences agies, dites ou suggérées au cours de très longues réunions tenues ces derniers jours.

Pour ces raisons, et en attendant d'être plus amplement informé, je vous recommande de veiller à la sécurité physique et psychique des élèves de Pédagogie Nomade en requérant d'urgence la présence d'une instance médiatrice au sein de l'école pour garantir la sérénité et le bien être des élèves.

Je reste attentif à l'évolution de la situation et vous prie d'agréer.....